Partie 2.3

Drainage des bâtiments et hygiène des parcs

RENVOIS DANS CETTE PARTIE:

Numéro/ Repère	Nom	Importance
REGISTRES		
R-2	Registre d'incidents	Olali arataira
R-4	Registre de surveillance	Obligatoire

PARTIE 2.3

DRAINAGE DES BÂTIMENTS ET HYGIÈNE DES PARCS

EXIGENCES

- 1. Toutes les sections des bâtiments doivent avoir un drainage adéquat pour prévenir l'accumulation d'eau stagnante et/ou de lisier.
- 2. Dans les établissements de production sur litière :
 - a. De la litière propre doit être ajoutée lorsque nécessaire pour maintenir un environnement sec.
 - b. La litière et le fumier doivent être enlevés au moins une fois par année et entreposés loin des porcs.

JUSTIFICATION

- a. Des porcs souillés augmentent le risque de contamination indirecte des produits du porc à l'abattoir, par l'entremise d'une contamination croisée avec l'équipement et les travailleurs. Les porcs expédiés à l'abattoir devraient être propres la plupart du temps.
- b. La propreté des porcs est essentielle pour réduire le risque que les salmonelles ou autres agents pathogènes contaminent les carcasses à l'abattoir. Les porcs dont l'inspection visuelle décèle une contamination fécale sur au moins 25 % de la surface de leur peau sont trois fois plus susceptibles de présenter des résultats positifs pour les salmonelles à l'abattoir comparativement à ceux dont la peau n'est pas visiblement contaminée.
- c. Un drainage inadéquat dans un bâtiment peut mener à un débordement de lisier dans les parcs et les aires d'alimentation et ainsi accroître le risque de contamination microbienne de la viande.
- d. Le lisier pourrait aussi contenir des résidus d'antibiotiques qui pourraient contaminer les porcs de finition.
- e. L'enlèvement et l'entreposage appropriés du lisier contribuent à réduire le risque de multiplication de pathogènes.
- f. Les agents pathogènes présents dans le lisier peuvent se propager par contact direct ou par voie aérienne, ou encore par contact indirect avec des personnes, de l'équipement ou des véhicules. Par exemple, il a été démontré que la salmonelle peut survivre dans le lisier pendant neuf mois.
- q. La présence de porcs souillés pourrait révéler un problème de réglage de la température et de la ventilation.

ORIENTATION

a. Débordements :

Situation rare où le niveau du lisier des fosses s'élève au-delà des barres du plancher latté.

- Pour éviter un débordement :
 - Avoir une gestion adéquate des fosses et de l'enlèvement du lisier.
 - » Voir à l'entretien et au bon fonctionnement des conduites d'eau.
- b. Accumulation:

Situation occasionnelle où il y a une accumulation d'eau stagnante, d'urine et/ou de fèces sur le plancher.

- i. Pour éviter un débordement :
 - » Encourager les porcs à se servir des endroits désignés pour uriner et déféquer.
 - Concevoir des planchers qui favorisent un drainage approprié.
 - Utiliser des procédures de nettoyage efficaces.

c. Stagnation:

Lorsqu'un problème de drainage cause une accumulation d'eau stagnante, d'urine ou de fèces à des endroits particuliers du sol de façon quasi permanente ou récurrente.

i. Pour éviter une stagnation d'eau :

- » Entretenir les planchers pour un drainage adéquat.
- » Utiliser des procédures de nettoyage efficaces.

d. Production sur litière :

- Si un troupeau présente des maladies ou des problèmes entériques (telle que la diarrhée), il est recommandé de remplacer la litière entre chaque lot de porcs.
- ii. Il devrait y avoir une épaisseur suffisante de paille, particulièrement autour des auges et des abreuvoirs.
- iii. De la chaux broyée peut être utilisée pour sécher le plancher avant d'y placer la litière.

e. Situations occasionnelles et imprévues :

- i. Débordement des fosses à lisier qui se répand entre les barres du plancher latté ou encore un débordement mineur dans une aire quelconque dont la source peut être :
 - » Une rupture de la canalisation d'eau.
 - » Une rupture ou une obstruction dans le système de déplacement du lisier vers la fosse d'entreposage.
 - » Le dégel printanier.
- ii. Le fait de laisser le lisier de façon permanente ou pour des périodes prolongées dans les parcs constitue un problème grave de salubrité des aliments et de bien-être animal.

? QUESTIONS D'AUDIT

Numéro	Questions d'audit et interprétation		Vérification					
de la question			Non- conformité mineure	Non- conformité majeure	S.O.			
Q2.3.1	Vérifiez l'état général des bâtiments (notamment les parcs, les cages de gestation, les aires d'alimentation et les corridors, etc.) pour vous assurer qu'il n'existe pas de débordement, d'accumulation ou de stagnation d'eau, d'urine et/ou de lisier. Si les porcs ont accès à l'extérieur, passez à la section 10.2 pour compléter cette question.	Validation complète : > Observations						
	Est-ce que le drainage est adéquat dans toutes les sections des bâtiments?							
Q2.3.2	 a. Vérifiez que la litière qui entre en contact avec les porcs n'est pas saturée de lisier et que tous les porcs peuvent s'allonger en même temps dans un endroit sec. b. Vérifiez que la litière est remplacée au moins une fois par année et que la litière souillée est enlevée et gardée loin des porcs. 	Validations complète et partielle : > Observations (validation complète seulement) > Entrevues						
	Dans le cas des fermes qui produisent sur litière :							
	a. Est-ce que les parcs avec litière sont gardés au sec?							
	b. Est-ce que la litière est remplacée au moins une fois par année et la litière souillée est-elle gardée loin des porcs?							

S.O. = sans objet



EXEMPLES DE DEGRÉS DE CONFORMITÉ

CONFORME

- Il n'y a pas de problème de drainage dans les bâtiments.
- La litière souillée est enlevée au moins une fois par année et est gardée loin des porcs.
- Dans les productions sur litière, la litière est gardée au sec.

NON-CONFORMITE MINEURE Échéancier: 12 mois

- Il y a des débordements et/ou une accumulation d'eau ou de lisier et une absence de mesures correctives.
- La litière souillée n'est pas enlevée au moins une fois par année et gardée loin des porcs.

NON-CONFORMITE MAJEURE Échéancier: 60 jours

- Il y a des preuves de débordement, d'accumulation et/ou de stagnation en continu et une absence de mesures correctives.
- La litière qui entre en contact avec les porcs est saturée de lisier.
- Tous les porcs ne peuvent s'allonger en même temps dans un endroit sec.



MESURES EN CAS DE DÉVIATION

- > S'il y a une accumulation d'eau stagnante et/ou de lisier dans le bâtiment, les membres du personnel responsables doivent prendre des mesures pour assurer un drainage adéquat dans toutes les sections du bâtiment.
- Si un environnement sec n'est pas fourni aux porcs élevés sur litière, les membres du personnel responsables doivent s'assurer que de la litière propre et fraîche soit ajoutée lorsque nécessaire et s'assurer que la litière et le lisier sont enlevés au moins une fois par année et entreposés loin des porcs.

Complétez le registre R-2 Registre d'incidents.